

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES « 2024 »

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Gilles Mesnil-Simon assure la gestion et la distribution d'**EAU POTABLE** pour les 8 Communes suivantes : BONCOURT (28), LE MESNIL-SIMON (28), LA CHAUSSÉE D'IVRY (28), OULINS (28), GILLES (28), ROUVRES (28), GUAINVILLE (28) et MONDREVILLE (78). L'assainissement est géré et facturé par votre Mairie, Véolia ou le SMICA.

Pour ces huit Communes, un relevé annuel des compteurs s'effectue en **AVRIL** de chaque année (*). **LE REGARD ET SON COMPTEUR DEVRONT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE ACCESSIBLES (OUVERT, VIDÉ ET NETTOYÉ) TANT PHYSIQUEMENT QUE VISUELLEMENT**, afin que les techniciens puissent effectuer leur travail rapidement et correctement.

(*) **IMPORTANT** : Pour être averti des dates de relevé des compteurs, des coupures d'eau, des travaux sur le réseau, du lavage des châteaux d'eau... Télécharger sur votre mobile « **PANNEAUPOCKET** et mettre le Syndicat des Eaux Gilles Mesnil-Simon dans vos favoris (cœur jaune) »

ATTENTION ! Le Syndicat attire vivement l'attention sur le fait que **CHAQUE MOIS l'abonné se doit de vérifier son compteur d'eau et manœuvrer le robinet avant compteur** pour détecter toute anomalie (*fuites avant et après compteur, compteur bloqué...*) mais aussi connaître sa consommation d'eau mensuelle et ainsi anticiper la facture annuelle.

De plus, nous vous informons que **tous vos règlements doivent se faire A RÉCEPTION au TRÉSOR PUBLIC DE DREUX AGGLOMÉRATION AVEC LES OUTILS SUR VOTRE FACTURE SUIVANTS :**

- **VIREMENT**
- **PAIEMENT FLASH CODE CHEZ BURALISTE**
- **PAIEMENT TIPPI SUR SITE SÉCURISÉ.**

Pour les personnes qui souhaitent régler leur facture avec des facilités de paiement (*échéancier*), celles-ci doivent également s'adresser au Trésor Public. **Il n'y a pas de mensualisation.**

Médiation d'eau : Association loi 1901 BP 40463 75366 PARIS Cedex 08 ou www.mediation-eau.fr

TARIFICATIONS H.T.

♦ Abonnement annuel TVA 10% (<i>forfait</i>)	45,00 €
♦ Prix du m ³ d'eau TVA 5,5% (<i>Syndicat</i>)	1,70 €
♦ Redevance Protection de la Ressource TVA 5,5%	0,08100 €
♦ Redevance FSIAREP TVA 5,5% (<i>Conseil Général</i>)	0,08100 €
♦ Redevance Pollution BSN TVA 5,5% (<i>Agence de l'Eau</i>) Gilles, Guainville, La chaussée, Mesnil-Simon	0,22000 €
♦ Redevance Pollution BSN TVA 5,5% (<i>Agence de l'Eau</i>) Boncourt, Oulins, Rouvres	0,38000 €
♦ Redevance Pollution BSN TVA 5,5% (<i>Agence de l'Eau</i>) Mondreville	0,42000 €
♦ En cas de non accessibilité au regard et au compteur d'eau TVA 10%	30,00 €

HORAIRES D'OUVERTURE

Du LUNDI au JEUDI de 8h30 à 12h00

LES RENDEZ-VOUS

Vous pouvez prendre rendez-vous avec les agents du Syndicat des Eaux, ou bien avec le Président en composant le **02.37.64.52.37.**

En cas d'**URGENCE pour FUITE AVANT COMPTEUR** pénétrant sur la rue, dans un garage ou une maison, veuillez contacter les agents techniques au :

06.22.67.87.35 ou 06.87.85.32.14